

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 17 septembre 2020**

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020090

Présents : 30

Votants : 33

**Objet : Partenariat entre la Ville de Dourdan et l'association « Rien Que Du Beau Monde » pour la saison 2020/2021 : convention d'objectifs et attribution d'une subvention**

Le jeudi 17 septembre 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

**PRESENTS** : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Nadia LOUGHSALA – Barbara FAUSSET – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN – Nassima SEMSARI – Fabrice BARON, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Maxime FAUSSET-VANNIER a donné pouvoir à Josépha BREBION, Sabrina BERSY a donné pouvoir à Mohamed MOURDI, Marie LEPRETRE a donné pouvoir à Fabrice BARON, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Christelle AMAND.

Le conseil municipal entend l'exposé de Josépha BREBION.

La Ville de Dourdan souhaite développer son offre culturelle et présenter à tous des propositions variées de spectacles, notamment dans le domaine théâtral.

Le centre culturel de Dourdan s'est doté d'un projet de service public visant à favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre en programmant des artistes professionnels, mais également des artistes amateurs, notamment des associations de théâtre dourdanaises, et en mettant à disposition de celles-ci des locaux de répétitions et de spectacles avec les moyens techniques afférents afin de soutenir leurs projets artistiques.

L'association «Rien Que Du Beau Monde» (RQDBM) a la volonté de participer à l'animation du centre culturel et de la Ville de Dourdan par des actions de création et de diffusion de spectacles, de cabarets et de pièces de théâtre. Cette association travaille avec la Ville depuis de nombreuses années.

La Ville de Dourdan et l'association RQDBM souhaitent donc joindre leurs efforts pour permettre au plus grand nombre de partager le plaisir du théâtre par les différentes actions qu'elles comptent développer sur le territoire de la commune de Dourdan.

Au regard des objectifs recherchés par les deux partenaires en matière de culture et de diffusion de spectacles, la Ville de Dourdan souhaite mettre en place un partenariat avec l'association RQDBM pour la représentation de spectacles de théâtre.

Il est ainsi nécessaire de passer avec l'association RQDBM une convention d'objectifs afin de préciser la nature et les modalités du partenariat, ainsi que les conditions de l'attribution d'une subvention pour la saison 2020/2021. Le projet de convention est joint à la présente délibération.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

**Vu** le dossier de demande de subvention présenté en mairie par l'association RQDBM,

**Vu** l'avis de la commission « Vie citoyenne » du 1<sup>er</sup> septembre 2020,

**Considérant** la volonté de la commune de Dourdan de développer son offre culturelle et de proposer à tous une offre variée de spectacles,

**Considérant** le souhait de l'association RQDBM de participer à l'animation de la Ville de Dourdan par la création et la diffusion de spectacles, de cabarets et de pièces de théâtre,

**Considérant** qu'il est nécessaire de passer avec l'association RQDBM une convention d'objectifs afin de préciser la nature et les modalités du partenariat pour la saison 2020/2021, dont le projet est joint en annexe,

**Considérant** que doivent être fixées, dans cette convention d'objectifs, les conditions d'attribution d'une subvention à l'association RQDBM pour la saison 2020/2021,

**Considérant** qu'au regard de son activité sur le territoire de la commune, une subvention maximale de 4 000 € TTC (quatre mille euros) doit être attribuée à l'association RQDBM sur l'exercice 2021,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **d'approuver** le projet de convention mettant en place un partenariat avec l'association «Rien Que Du Beau Monde» pour la saison culturelle 2020/2021 programmée sur la commune de Dourdan,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention d'objectifs définissant la nature et les modalités du partenariat avec l'association « Rien Que Du Beau Monde » pour la saison 2020/2021,
- **d'attribuer** une subvention d'un montant maximal de 4 000 € TTC (quatre mille euros TTC) au vu du bilan de la saison 2020/2021,
- **de dire** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

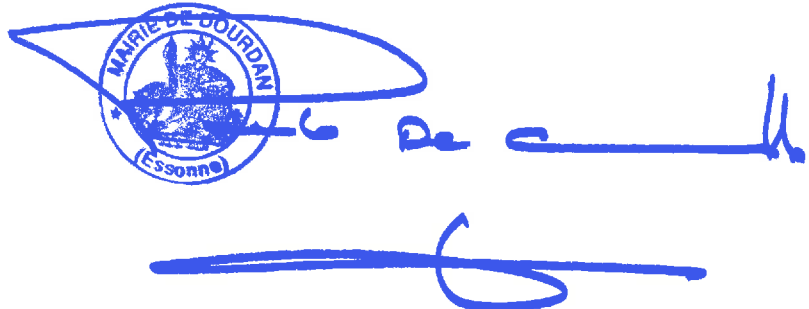
Pour Extrait Conforme

**Le Maire**

**Paolo DE CARVALHO**

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **25 SEP. 2020**
- Transmis au représentant de l'Etat



The image shows the official seal of the Municipality of Dourdan, Essonne, which is circular and contains a coat of arms. Overlaid on the seal is a blue ink signature that appears to read 'Paolo De Carvalho'. Below the seal, there is a long, horizontal blue ink flourish or signature.